



Une convention crée la Communauté de Santé transfrontalière en 2002

En février 2002, le centre hospitalier de Menton et l'Agence sanitaire locale d'Imperia ont signé une convention de coopération transfrontalière instituant une « communauté de santé transfrontalière » Menton Vintimille. Les objectifs et domaines d'actions de cette communauté sont nombreux : améliorer le libre accès aux soins de santé publique pour les habitants du département des Alpes-Maritimes et de la Riviera italienne du Ponent (Ligurie) dans un bassin de vie regroupant plus de 180 000 habitants, développer la complémentarité de l'offre, renforcer la qualité des soins fournis au sein du centre hospitalier et assurer une meilleure intégration des ressources sanitaires en développant la coopération en matière de programmation et de planification.

Ce centre hospitalier de Menton reflète ainsi une longue tradition transfrontalière depuis sa création : en effet, depuis 2002 et la signature de la convention cadre entre le centre hospitalier de Menton et l'organisme sanitaire compétent pour la Ligurie, la région a vu la création progressive de structures transfrontalières, et l'obtention de plusieurs subventions du FEDER.

Un centre périnatal de proximité transfrontalière à Menton depuis 2003

C'est le premier centre périnatal transfrontalier à avoir ouvert ses portes en Europe le 29 septembre 2003. Suite à la fermeture de la maternité de Menton, le centre a été installé au sein du centre hospitalier La Palmosa. Témoin d'une coopération sanitaire intense entre le centre hospitalier de Menton et l'Agence sanitaire de la province italienne d'Imperia, il fait aujourd'hui parti des réseaux de périnatalité monégasques et niçois. Sa compétence territoriale s'étend de Roquebrune à San Remo. Son personnel est bilingue. Il assure la prise en charge des femmes enceintes des deux côtés de la frontière franco-italienne, tout en prenant en compte les spécificités des habitudes de soins propres à chaque pays. L'objectif est de faire collaborer des médecins français et italiens de façon à ce que cette structure soit un réel espace d'échange médical et culturel.

Un financement européen, Interreg III

Le centre de périnatalité a reçu un financement dans le cadre du programme Interreg IIIA Alcotra (2000-2006) et a constitué la première réalisation importante d'un projet plus vaste de création d'une « communauté sanitaire transfrontalière ». Les activités du projet comprenaient des échanges réguliers de compétences, d'expertises et de bonnes pratiques, des formations, la mise à disposition de personnels et de matériels, la coordination de l'offre de soins transfrontalière dans les domaines de la dialyse,

l'imagerie médicale, la gériatrie et la périnatalité et les soins de premiers secours. Le projet a reçu 367 584€ de subventions FEDER pour sa mise en œuvre.

Le transfrontalier comme mot d'ordre du centre hospitalier

A l'instar du centre périnatal de l'hôpital, en Octobre 2010, une nouvelle structure transfrontalière a ouvert ses portes en annexe du centre hospitalier, représenté par l'accueil de jour Alzheimer pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes, et qui prend exemple sur le même centre existant à Vintimille depuis trois ans. Cet accueil de jour peut ainsi accueillir indifféremment des patients à la fois français et italiens et a également été subventionné à hauteur de 536 000€. Enfin, une harmonisation des grilles d'évaluation ainsi qu'une protocolisation des pratiques entre les deux pays a pu être organisée avec des médecins entièrement bilingues.

Cette convention de coopération a également amené à la création de deux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) transfrontaliers, inaugurés en décembre 2012 à Mentone et à Imperia. Ce second projet, monté en collaboration avec l'agence sanitaire d'Imperia et l'université de Gênes, a pu bénéficier de 1 092 202€ de subventions FEDER également dans le cadre du programme Interreg IIIA Alcotra (2007-2013) et représente le premier IFSI transfrontalier en France. Ainsi, les 40 étudiants formés au sein de cet institut en France ont la possibilité de mettre à profit leur deux années d'apprentissage de la langue et du système sanitaire italien par un stage pratique de l'autre côté de la frontière lors de la troisième année d'étude, de même que pour les étudiants de l'institut situé dans la ville d'Imperia.

Site internet du centre hospitalier : <http://www.ch-menton.fr/centre-hospitalier-la-palmosa-menton-3.html>